FO COM

L'info du courrier

LES ACTUALITÉS BIMESTRIELLES DES PERSONNELS DU COURRIER

Juin 2020 n° 2

SOMMAIRE

Manque de reconnaissance et santé en danger
les ColiPostiers au bord de l'asphyxie !

La branche Courrier/Colis
au révélateur de la crise sanitaire

PIC et CTC
une tension plus que palpable

Crise sanitaire COVID-19
FO Com à vos côtés

Manque de reconnaissance et santé en danger : *les ColiPostiers au bord de l'asphyxie!*

Même si les ColiPostiers sont habitués à une charge de travail conséquente sans main-d'œuvre adéquate, FO tire la sonnette d'alarme sur la situation dangereuse à laquelle ils sont confrontés. Si la bonne santé du Colis comparée à celle du Courrier est encourageante pour l'entreprise, il est impératif de mettre au premier rang la santé/sécurité physique et mentale des postiers.

Un manque de prévisions concernant les flux de colis

Alors que la Peak Période traditionnelle de fin d'année est anticipée en moyens, en personnel, en organisation et… en reconnaissance financière (prime challenge de 550 euros), aujourd'hui La Poste impose à son personnel d'être au rendez-vous de cet accroissement d'activité inédit sans les moyens correspondants. Le manque de personnel titulaire suffisamment formé et des aires de stockages lacunaires se répercutent cruellement sur les conditions de travail et le traitement des flux. Avec l'arrivée de la période estivale, tout ceci risque de s'accentuer ! Les fortes chaleurs viendront aggraver des organismes déjà bien fatigués… FO Com ne cesse d'intervenir et d'alerter à tous les niveaux : local, territorial et national (DG, Colis, CNSST, DRHRS Groupe…). Le personnel mobilisé depuis le début de la crise sanitaire fait face à un véritable raz-de-marée sans pouvoir appliquer à la lettre les gestes barrières pourtant si précieux pour leur santé et leur sécurité. Les encadrants ne sont pas épargnés… Débordés, ils subissent des injonctions contradictoires entre la sacro-sainte *«satisfaction client»* et le respect des obligations de santé, de sécurité au travail. Les risques psychosociaux se multiplient et FO Com s'inquiète des graves conséquences pour les agents.

Et le personnel dans tout ça ?

Quel mépris de la part de la direction ! Les simples remerciements ne sauraient suffire…
Le souci du travail bien fait et l'attachement à la continuité de service ont été bénéfique pour l'entreprise. La promesse d'une médaille en toc a un goût amer dans les travées… C'est pour cela que FO Com revendique depuis le début une prime exceptionnelle de 1 000 euros pour toutes et tous, ainsi qu'une prime *«Challenge bis»* de 550 euros minimum pour l'ensemble des ColiPostiers.
Pour faire face aux records de trafic jour après jour, FO Com exige des moyens en personnel, titulaire et formé. Il en va de même pour les besoins en matériels pour faire face au trafic. Les ColiPostiers sont professionnels mais ne sont pas magiciens… La question des organisations de travail doit être également mise sur la table. Ces dernières doivent être adaptées à la charge de travail, permettant d'effectuer les tâches demandées en toute sécurité.
Sourde à nos revendications depuis le début de la crise sanitaire, La Poste joue à un jeu dangereux… Face à ces dangers, FO Com incite localement le personnel à se protéger en exerçant leur droit de retrait si les gestes barrières ne sont pas respectés (distanciation physique, pauses pour se laver les mains, port du masque, équipement…). Les postiers doivent également interpeller le CHSCT local si des manquements sont constatés ou en cas de risque psychosociaux avérés.

Dans tous les cas, les représentants syndicaux locaux FO Com sont là pour défendre les personnels, porter haut et fort leurs besoins et exigences et n'auront aucune réticence à déposer des préavis de grèves locaux si cela est nécessaire. La grève est un droit pour se faire entendre lorsque le dialogue est rompu, la négociation impossible et surtout quand la santé ainsi que la sécurité sont menacées.

LA BRANCHE COURRIER/COLIS AU RÉVÉLATEUR DE LA CRISE SANITAIRE

L'été approche, le thermomètre grimpe, et sur les plages de sable fin, le flux incessant des vagues efface toutes les empreintes… Cette allégorie de saison ne va pas sans rappeler l'action de La Poste en sortie de crise. Si juin ne ressemble pas à mars, il est clair que repartir comme si rien ne s'était passé n'est pas admissible. Tous les doctes intervenants dans les médias, quel qu'ils soient d'ailleurs, se sont tous accordés à dire qu'il y aurait un avant et un après.

Rappelons-nous le début de la gestion de la crise sanitaire avec un zoom particulier sur le courrier…

Crise sanitaire et productivité font-elles bon ménage pour le personnel ?

Si l'on ne peut évidement que rester humble face à la déferlante qui a touché tout le pays, les réactions de certaines entreprises comme celles du gouvernement ont été révélatrices quant aux premières décisions prises. Ces réflexes conditionnés par la situation critique ont démontré quelles étaient les priorités, balayant comme des châteaux de sable les affichages, certes existants mais sans fondements ambitieux, sur les objectifs en matière de santé et sécurité au travail. Dans toute politique de prévention, la mesure du risque est un préalable et le devoir de précaution une règle absolue. Pour un secouriste, la première action doit toujours être de se protéger et d'évaluer les risques avant d'intervenir. Ceci permet d'éviter d'avoir deux victimes au lieu d'une. Or souvenons-nous qu'au début de la crise, la priorité était de laisser sur le pont un maximum de matelots, plutôt que d'affaler la voilure, de mesurer l'ampleur de la tempête et d'adapter les moyens aux circonstances.

Protéger l'humain vs conserver sa rentabilité : le choix a été fait

Les réactions irréfléchies de certains managers sont emblématiques. Pas facile sans doute d'être à leur place ! Oui, mais avec des plans de continuité d'activité vraiment à la hauteur et ambitieux, les réponses apportées auraient sûrement été différentes. Si faire face à une crise sociale doit être bien prise en compte au vu des conflits récurrents sur tout le territoire, la case pandémie était soit vide, soit obsolète, avec comme références l'anthrax (2001) ou la grippe aviaire (2009). D'ailleurs, le stock de masques de La Poste datait bien de ces années.
Se poser les bonnes questions permet d'apporter les bonnes réponses. Quels services étaient bien essentiels et vitaux à la vie de la nation ? À quel volume de trafic faut-il faire face dans un contexte de forte baisse de l'activité économique ? De quels moyens en personnel a t-on besoin pour traiter cette activité ? Ceci induit forcément des réponses en termes de mise en œuvre des moyens de protection pour les agents. Quand on connaît bien l'état des lieux, on peut prendre à temps les décisions nécessaires !
En restant sourd à la proposition de FO Com d'organiser le travail un jour sur deux, la branche courrier/colis a préféré réorienter son organisation selon des critères purement économiques de réduction des coûts de transport. **Édifiant !**

Le CHSCT, outil dans la politique de prévention

La Poste, une des dernières entreprises à ne pas avoir basculé vers un comité social et économique à la sauce Macron, dispose encore d'un outil formidable quand il est bien utilisé, orienté dans le respect de ses missions. C'était l'occasion rêvée de démontrer toute l'ambition affichée en termes de protection des agents, de maintien dans l'emploi, de démarche proactive, de soutien aux acteurs de la filière santé et sécurité au travail.
Et patatras ! Non seulement dans bien des endroits l'instance a été bafouée mais pire, remise en cause par décision de justice, La Poste a traité l'instance comme une simple chambre d'enregistrement, consultée dans des délais indécents (envoi de documents le soir pour le lendemain). Le véritable travail d'analyse et de prévention conforme à sa mission ne pouvait être réalisé…
Les représentants du personnel ont un réel mérite d'avoir poursuivi leur mandat, acceptant parfois d'effectuer leur tournée de distribution pour enchaîner avec un CHSCT, le tout en ayant pris une partie de leur soirée pour lire des documents reçus in extremis. Et ce, n'utilisant pas leurs heures délégations par solidarité avec leurs collègues sur le terrain, pris comme eux dans les vents sournois de cette crise sanitaire. Ceci accroît la difficulté d'exercice de ce

mandat pourtant au service des postiers. Le dialogue social inhérent à toute entreprise risque bien d'en pâtir dans le futur.

Éléments de langage vous avez dit ?

Sans se voiler la face, les consignes sur les messages à passer existent bel et bien.
Un exemple parlant lors du début de la crise : le décès d'un manager dans une plate-forme courrier dans une région a entraîné le maintien à domicile de tous les agents ayant été en contact avec cette personne (à l'époque les moyens de dépistage n'étaient pas massifs). Un membre de CHSCT dans une autre région a soulevé le problème au sein de son instance dès le lendemain. Quelle ne fut pas sa surprise de s'entendre répondre : *«vous ne pouvez pas dire que le décès est lié au COVID-19, une enquête est en cours!»*.
On ne peut s'empêcher de faire un parallèle avec une autre phrase entendue lors des épisodes suicidaires : *«vous ne pouvez pas affirmer que c'est lié au travail, il (ou elle) avait des problèmes personnels!»*.
Si le président Wahl déclare que les droits de retrait pendant la crise ont été minimes, rapportés à la taille de l'entreprise, on peut se dire que c'est fort possible. Mais il ne faut pas oublier que beaucoup de collègues ont souffert en silence, venant travailler avec la boule au ventre, rentrant au domicile avec la peur de contaminer leur famille. Tout ceci va inévitablement laisser des traces, des symptômes psychosomatiques vont se faire jour même longtemps après la crise. Ils devront médicalement être suivis de près. Les agents fatigués aussi bien physiquement que psychiquement. Dans ce contexte on peut craindre un taux d'absentéisme important, ils ont besoin plus que jamais d'un temps de respiration. Dans ces conditions, comment faire adhérer tous ces postiers à la politique de l'entreprise, ballottés par la houle ambiante, de 3 jours semaine, à 4 jours puis 5 jours ? Comment se projeter sur une organisation de travail au rythme où va l'entreprise ? Comment sauvegarder un équilibre vie privée/vie professionnelle ?

Et après ?

Il ne faut surtout pas ressortir de cette crise comme si de rien n'était. Dans une entreprise de services comme La Poste, et peut-être encore plus au Courrier/Colis, il est nécessaire de donner la parole à ceux qui ont vécu cet événement, y compris en télétravail. Il faut absolument tirer les enseignements, écouter, capitaliser, reconnaître la valeur de l'investissement. Le soutien paraît plus que jamais évident. L'écoute active permettra d'établir un baromètre d'après-crise. Quand on connait l'état de la mer, on peut orienter le navire suivant l'état de l'équipage, aussi bien dans le calme plat que face à la vague scélérate. Quand elle devient vraiment une priorité, la santé au travail est un des premiers sujets traité dans toutes entreprises dignes de ce nom. Cela doit devenir le premier réflexe de la journée de travail.

Pour Force Ouvrière, la santé et la sécurité au travail ne se négocient pas, elles s'imposent !

La Poste vous les doit.

PIC et CTC : *une tension plus que palpable*

Il existe des travailleurs de l'ombre ne bénéficiant d'aucune mise en lumière… Les agents des PIC n'ont pas obtenu le même coup de projecteur que leurs collègues d'autres métiers et pourtant sans eux, il n'y aurait pas eu de distribution, pas de continuité du service postal.
Durant la période de confinement, les agents ont travaillé dans des conditions plus que particulières. Les effectifs restreints et la demande d'une polyvalence accrue vu le peu d'intérimaires sur site ont conduit le personnel à davantage de charge de travail, mettant en péril leurs conditions de travail.
De plus, ce paysage a concouru à un sentiment de malaise profond, à une mauvaise ambiance puisque chacun voit ses limites presque franchies, la pression managériale n'ayant rien arrangée… Au fil des mois, le discours fut changeant, avec des comptes à rendre sur le nombre de plis sur les TTF, TPF, MTI, et le Taux de Rendement Synthétique (TRS).
Concernant la nouvelle organisation, les agents absents pour diverses raisons (personnes fragiles, garde d'enfants, autres pathologies) et reprenant leurs activités ont du mal à retrouver leur repères. Et dans certains cas, les managers ont l'esprit revanchard, faisant fi de la fragilité de certains.
Malgré toutes ces conditions, les agents des PIC ont assuré et assurent encore avec brio la continuité du service postal. À cet égard, il est légitime de revendiquer une prime spécifique annuelle, un grade de base niveau 2.1, et une vraie perspective de carrière. FO Com ne lâchera rien ! La reconnaissance de tous les postiers n'est pas négociable !

Crise sanitaire COVID-19 : FO Com à vos côtés

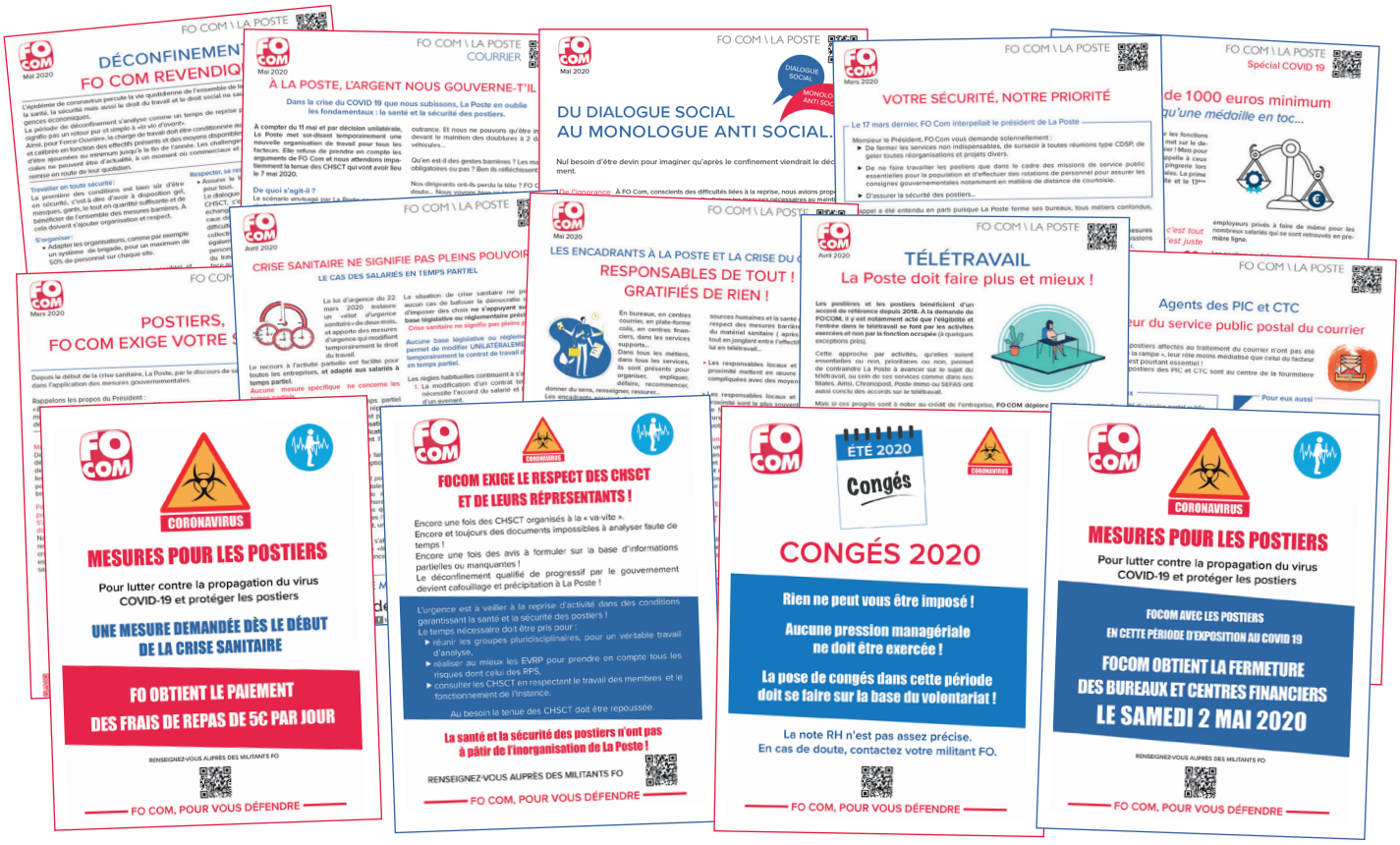

FO Com 60 rue Vergniaud 75013 PARIS - sec.poste@fo-com.com - www.focom-laposte.fr